

## **CHSCT spécial Musées**

### **Séance du mardi 27 septembre 2016**

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) spécial Musées s'est réuni le 27 septembre 2016 sous la présidence de Blandine CHAVANNE, Sous-directrice de la politique des musées, SMF, représentante de Marie-Christine LABOURDETTE, et en présence des représentants de la CGT-Culture et de SUD-Culture.

*Ce compte rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal de la séance qui devra être validé par toutes les parties prenantes.*

#### **Point 1 : Approbation du PV du 10 mai 2016 (pour avis)**

Le procès-verbal de la séance du 10 mai 2016 est approuvé sous réserve de la modification demandée en séance.

Une représentante du personnel signale que, depuis quelques temps, le personnel RMN affecté au Musée de la Renaissance, Château d'Ecouen, est obligé d'utiliser des toilettes éloignées et insalubres.

Blandine CHAVANNE répond que ce sujet fera l'objet d'un échange avec la direction du musée.

#### **Point 2 : Mesures concrètes du plan Vigipirate dans les musées (pour information)**

Christophe CLEMENT indique que les dispositifs de portique de sécurité ont été maintenus dans la plupart des sites, ainsi que les magnétomètres dans les établissements qui en étaient pourvus. Plusieurs mesures de vidéosurveillance ont, en outre, été adoptées dans un certain nombre d'établissements.

La formation des agents a été évoquée avec la mission Sûreté Sécurité, mais elle n'a pas encore débuté.

Un représentant du personnel souligne que certains établissements se trouvent en situation de sous-effectif chronique et indique qu'il est nécessaire de renforcer les effectifs afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions.

Jean-Pierre FABRE rappelle l'importance des consignes écrites sur le terrain afin de savoir comment procéder en fonction des situations.

Blandine CHAVANNE rappelle que la MISSA intervient dans les établissements pour aider à la production des consignes écrites, mais souligne que celle-ci est très sollicitée depuis les attentats.

### **Point 3 : Points relatifs au SCN Musée du Moyen-Âge, thermes et hôtel de Cluny**

#### *1) Projet de règlement intérieur (pour avis)*

À la demande des représentants du personnel, les articles du projet de règlement intérieur sont relus un à un lors de la séance afin d'énoncer l'ensemble des modifications souhaitées.

Le vote du règlement intérieur interviendra lors d'une prochaine séance du CHSCT, lorsque les différentes demandes formulées auront été examinées et le cas échéant, intégrées.

#### *2) Suivi des travaux de Cluny 4*

Christophe CLEMENT, du service des musées de France, revient sur les trois opérations en cours :

- la restauration de la chapelle vient de s'achever ;
- la rénovation du bâtiment du Boeswillwald, en particulier la réfection de sa toiture et le nettoyage des façades, a été achevée au mois de juin
- la cristallisation des vestiges devrait s'effectuer entre fin 2016 et fin 2017.

S'agissant de la refonte des parcours, les premières réunions de travail se dérouleront en octobre 2016 avec l'équipe de maîtrise d'œuvre. Des réunions d'information seront organisées avec le personnel du musée afin de communiquer l'état d'avancement des études.

Un représentant du personnel souligne que le CHSCT n'a jamais obtenu la moindre information concernant la présence d'amiante au Musée de Cluny alors même qu'un document indique la présence de bardages en amiante dans une partie de l'établissement.

Jean-Pierre FABRE, inspecteur santé sécurité, rappelle que les diagnostics amiante doivent être annexés au DUERP.

Une experte, désignée sur ce point à la demande des représentants du personnel, témoigne des difficultés qu'elle a rencontrées, en tant qu'agent du musée, dans son atelier-bureau situé au sous-sol du musée. D'importants problèmes d'humidité ont été notés, ainsi que des problèmes de poussière engendrés par les travaux (percements sur les cheminées au niveau de la terrasse).

Marie-France COCHETEUX, secrétaire générale du musée, indique avoir eu connaissance de cette situation à laquelle elle a apporté une réponse. Un extracteur d'air a été installé en 2013. Les lieux ont été restaurés en 2009 et ont fait l'objet d'un traitement anti-humidité. Marie-France COCHETEUX convient qu'il a de nouveau été constaté des problèmes d'humidité dans une partie de l'atelier. Concernant le travail sur la cheminée, Marie-France COCHETEUX indique que ce travail constituait une situation réellement exceptionnelle et que des mesures avaient été prises pour limiter l'émanation de poussière. Marie-France COCHETEUX précise que l'agent dont la situation est évoquée travaille désormais dans des bureaux au 2ème étage de l'établissement.

## **Point 4 : Points relatifs au SCN Musée national de Préhistoire**

### *1) Bilan de la visite des 7 et 8 septembre 2016 (pour information)*

Blandine CHAVANNE revient sur les constatations et les préconisations effectuées lors de la visite de l'établissement les 7 et 8 septembre 2016.

Une représentante du personnel demande si la question du médecin de prévention a progressé.

Sylvie GUILLOU, secrétaire générale de l'établissement, indique être en contact avec la structure dont dépendent les agents de la RMN qui pourrait intégrer les agents du musée de Préhistoire, sous réserve du recrutement d'un médecin de prévention. Avec cette même réserve, il existe une autre perspective avec les services de la Préfecture de la Dordogne.

Une représentante du personnel indique que les agents déployés dans le cadre du plan Vigipirate fouillaient les sacs des visiteurs alors qu'ils ne sont pas habilités à le faire.

Un représentant du personnel insiste sur la problématique du sous-effectif, avec 5 agents en moins et une personne à mi-temps.

Sylvie GUILLOU indique que cette problématique sera abordée lors de la conférence budgétaire du 12 octobre 2016. Dans cette attente, il a été mis en place un protocole de fermeture partielle, voire totale, lorsque la situation de l'équipe du musée ne permet pas d'ouvrir dans de bonnes conditions.

### *2) Conséquences des ondes du portique de sécurité (pour information)*

Kevin THIERY, adjoint au chef de la mission dialogue social de la DGP, indique qu'il a saisi le bureau de la Santé et Sécurité au Travail qui a établi une note de synthèse sur le sujet. Celle-ci rappelle le cadre réglementaire et notamment le décret applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017, relatif à la protection des travailleurs contre le risque dû au champ électromagnétique.

Jean-Pierre FABRE souligne que dans le présent texte, des valeurs de référence sont fournies et que le matériel installé se doit d'être conforme à ces valeurs.

### *3) Désordre et chaleur dans le bâtiment administratif (pour information)*

Sylvie GUILLOU précise que le bâtiment n'est pas climatisé. Jean-Pierre FABRE a suggéré l'installation de ventilateurs à hélices au plafond afin de rafraîchir les pièces. Sylvie GUILLOU précise que la solution de ventilation sera examinée au regard du budget disponible.

### *4) Problématique de la restauration (pour information)*

Sylvie GUILLOU revient sur l'absence de restauration administrative pour le personnel du musée. L'ensemble des agents a été consulté sur leur souhait de pouvoir disposer ou non d'une restauration administrative. Il apparaît que seuls 6 agents seraient intéressés par

une formule de conventionnement avec un restaurant, mais qu'aucun d'entre eux n'a l'intention d'y déjeuner tous les jours. Il se pose alors une problématique, puisqu'à partir du moment où une solution de restauration administrative est proposée, les agents ne souhaitant pas y manger ne peuvent plus bénéficier de la déduction d'une partie des frais de repas sur leur déclaration d'impôts telle que cela est pratiqué à ce jour par les agents de ce musée.

Un représentant du personnel demande s'il est possible de recourir à des tickets restaurant.

Sylvie GUILLOU indique que cette solution n'est pas retenue par l'administration centrale pour les services à compétence nationale.

#### *5) Solutions concernant les fientes de pigeon (ancien musée) (pour information)*

Sylvie GUILLOU explique que des pigeons nichent au-dessus de l'ancien musée. Une solution de piégeage a été envisagée et des consultations sont en cours avec la mairie et les associations agréées. Une deuxième option a été évoquée avec l'architecte des Bâtiments de France qui consisterait à boucher les trous de la falaise où les pigeons nichent avec des filets agréés.

Dans l'attente, un devis a été demandé pour nettoyer le bâtiment, car les agents du musée ne disposent pas d'équipement adéquat.

#### *6) Examen des copies des registres de santé et sécurité au travail et accidents du travail (pour information)*

Une représentante du personnel demande si davantage d'informations sont disponibles sur les travaux du PC sécurité.

Sylvie GUILLOU indique qu'une réflexion de reconfiguration de l'espace mériterait d'être menée afin de tirer le meilleur parti de l'espace disponible. Une problématique plus urgente concerne la sécurisation du PC et le fait de blinder les axes portes et fenêtres. Les travaux seront entrepris en début d'année prochaine.

Une représentante du personnel demande s'il est envisagé de supprimer les équipes fixes de nuit pour éviter un certain mal-être chez les agents.

Sylvie GUILLOU répond qu'une réunion sera organisée avec l'ensemble de l'équipe de nuit mi-octobre. Une nouvelle organisation du service sera mise en place en janvier 2017. L'objectif est de travailler ensemble avec l'encadrement du service, l'ensemble des collègues de l'équipe de nuit et elle-même afin de réfléchir à un fonctionnement plus satisfaisant. Les remontées des agents permettront d'enrichir la réflexion. Des protocoles doivent être mis en place, notamment pour le report d'appel en cas d'astreinte extérieure.

#### **Point 5 : Dotations habillement (pour information)**

Kevin THIERY indique que ce point fait suite à une question posée par le Musée de la Préhistoire puisqu'une partie des personnels qui bénéficient d'une dotation habillement se

conforme encore à un ancien arrêté. Kevin THIERY rappelle que les travaux à mener en matière de dotation habillement, via une concertation interne à chaque service, concernent toutes les catégories de personnel bénéficiant de ladite dotation.

Une représentante du personnel demande si l'arrêté pour les techniciens d'art et les installateurs est toujours en vigueur.

Kevin THIERY explique que chaque service doit produire une décision précisant la liste des bénéficiaires et la nature de la dotation pour chaque catégorie de bénéficiaires. Une analyse doit être réalisée, prenant en compte la nature des activités, les contraintes liées au poste de travail et les risques auxquels sont confrontés les agents. Il s'engage à revoir la question de l'arrêté par rapport aux décisions qu'il est demandé de produire actuellement.

## **Point 6 : Point relatif au SCN Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau**

### *1) Suivi des travaux dont question relative à l'amiante (pour information)*

Maïlys de NADAILLAC, de l'OPPIC, rappelle que les travaux ont débuté en janvier 2016 et se dérouleront jusqu'en mars/avril 2017. Ils concernent la restauration de l'une des toitures du château et de l'un des communs ainsi qu'en la réfection du chauffage pour installer un système au gaz à la place du fuel.

Maïlys de NADAILLAC revient sur l'opération de désamiantage qui s'est déroulée au mois d'août après qu'un diagnostic amiante effectué avant travaux a décelé quelques éléments amiantés dans la chambre de l'impératrice.

Une protection en bois tout en hauteur a été mise en place dans la chambre de l'impératrice, complétée par les installations prévues par le désamianteur. Les sas intérieurs ont été recouverts d'une protection en polyane et un sas de décompression a été installé. Des prélèvements avant, pendant et après les opérations de désamiantage ont été effectués pour vérifier que l'ensemble était décontaminé.

Un représentant du personnel indique que le CHSCT n'était pas informé de l'opération. Celle-ci devait se dérouler en chantier clos et indépendant.

Maïlys de NADAILLAC confirme qu'il s'agissait bien d'un chantier clos et indépendant.

Jean-Pierre FABRE intervient sur la notion de chantier clos et indépendant dans ce cas.

Christophe CLEMENT précise que tous les cas ne sont pas identiques. Les chantiers, leur environnement, les moyens et toutes les contraintes doivent être prises en compte.

### *2) Examen des copies des registres santé et sécurité au travail et accidents de travail (pour information)*

Une représentante du personnel demande si le boîtier du visiophone a été déplacé pour installer un boîtier avancé sur la table du PC.

Christophe CLEMENT s'engage à communiquer la réponse au secrétariat du CHSCT.

**Point 7: Point sur les conditions de travail au Musée Magnin (pour information)**

Blandine CHAVANNE indique que, suite à l'inspection qui a eu lieu, l'administration vient de recevoir le rapport définitif et est en train d'en réaliser la synthèse. Elle propose par conséquent de reporter le point.

**Point 8 : Point sur l'intégration du SBADG au C2RMF (pour information)**

Blandine CHAVANNE informe le CHSCT des recrutements en cours et ce qu'il en est de l'organisation des commandes d'ouvrages. Elle indique que le fonctionnement redevient normal.

Une représentante du personnel souligne malgré tout certains problèmes. Blandine CHAVANNE précise qu'ils sont en cours de résolution.

**Point 9 : Examen des copies des registres de santé et sécurité au travail et accidents pour les autres établissements (pour information)**

Une représentante du personnel rappelle l'obligation de réaliser un bilan annuel des accidents de travail de tous les établissements.

Blandine CHAVANNE suggère d'effectuer un point sur les accidents de travail début 2017 et d'adopter, si besoin, une méthode de travail.

**Point 10 : Examen du tableau de suivi (pour information)**

Une représentante du personnel s'enquiert de l'état du bail du local hors les murs du musée de Cluny ainsi que des pannes récurrentes au sein du réseau informatique de l'établissement, rendant les conditions de travail difficiles.

Une représentante du personnel rappelle que la mesure des ondes électromagnétiques est attendue depuis deux ans au musée de Cluny et indique que les conditions de travail dans l'espace de contrôle des sacs sont déplorables.

Blandine CHAVANNE convient qu'une installation plus confortable est indispensable et s'engage à relayer cette information.

**Point 11 : Calendrier de réunions (pour information) et de visites (pour avis).**

Kevin THIERY indique qu'un CHSCT sera fixé relativement tôt en 2017 afin de pouvoir examiner l'ensemble des DUERP mis à jour et accompagnés de leurs programmes d'actions.

Des visites au Musée Clémenceau-de Lattre, au château de Rueil-Malmaison et au Musée de Cluny sont envisagées pour 2017.

*La séance est levée à 16h45.*